

## Pétitions

**M. Simon de Jong (Regina-Est):** Madame le Président, voici une pétition portant la signature d'environ 36 personnes de ma province, la Saskatchewan, notamment des municipalités suivantes: North Battleford, Rosthern, Adams, Biggar, Medstead et Cut Knife. J'ai le plaisir et même le devoir, madame le Président, de vous présenter cette pétition.

● (1540)

Les pétitionnaires s'inquiètent de la modification prévue au tarif du Nid-de-Corbeau. Ils craignent, madame le Président, que les propositions à l'étude n'aient de terribles répercussions sur la collectivité agricole de la Saskatchewan. Je voudrais vous présenter leur pétition.

**M. Bob Ogle (Saskatoon-Est):** Madame le Président, j'ai l'honneur et le privilège de vous présenter une pétition signée par les habitants de Saskatoon, Biggar et Vanscoy, qui s'inquiètent de la mesure présentée à la Chambre des communes en vue de supprimer le tarif du Corbeau. Ils demandent que la Chambre et le gouvernement du Canada jugent bon de ne pas mettre cette mesure en vigueur, mais de maintenir plutôt le tarif statutaire du Corbeau. Je vous présente donc cette pétition, madame le Président, en espérant qu'on y donnera suite.

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James):** Madame le Président, j'ai une pétition signée par 35 ou 40 Canadiens de villes comme Gull Lake, Webb et Tompkins en Saskatchewan, qui se prévalent de leur droit ancestral de présenter une pétition pour dire à la Chambre que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé environ 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant l'année financière 1981-1982, que ces céréales ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale et que cela représente un apport équitable des agriculteurs de l'Ouest à l'économie du Canada. Ils demandent donc à la Chambre de garantir que le tarif du Nid-de-Corbeau ne sera pas modifié, afin que justice soit faite.

**M. Dan Heap (Spadina):** Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par une vingtaine de citoyens canadiens, dont la plupart habitent Herbert.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Heap:** Ces citoyens estiment que le tarif du Corbeau est équitable et qu'ils ont payé leur juste part des frais de transport et fait un apport équitable au commerce extérieur. Ils demandent donc au Parlement de garantir que le tarif du Corbeau ne sera pas augmenté. Et, comme il se doit, ils ne cesseront de prier.

**M. Jim Fulton (Skeena):** Madame le Président, les libéraux et les conservateurs font un de ces vacarmes! J'imagine que c'est parce que leurs électeurs ne savent pas s'ils sont pour ou contre le maintien du tarif du Corbeau. Quant à moi, madame le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un certain nombre de Canadiens. Ils déclarent que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars, selon le tarif-marchandises du Corbeau, pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982 et que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale. Les sous-signés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du

Canada et déclarent que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification. Ils demandent donc humblement que vous fassiez tout ce que vous pouvez, madame le Président, pour garantir que le tarif du Corbeau ne sera pas modifié.

**M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River):** Madame le Président, j'ai une pétition signée par des gens de la circonscription de Dauphin-Swan River, et les soussignés déclarent que le tarif du Corbeau constitue un avantage important pour l'ouest du Canada et qu'il a été l'un des premiers encouragements fournis aux pionniers. Ils veulent que le tarif soit maintenu. Je signale tout particulièrement aux députés d'en face que, dans ma circonscription, on considère le tarif du Corbeau comme tout aussi inattaquable que le droit de parler français au Canada dans les circonscriptions de mes collègues du Québec. J'ai donc le devoir et l'honneur de présenter cette pétition à la Chambre des communes, et l'on constatera en l'examinant qu'elle a été signée par des gens de Gilbert Plains et de Grandview.

**M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake):** Madame le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter cet après-midi à la Chambre une pétition signée par 33 habitants des localités de Cadillac, Admiral et Scotsguard, situées au sud-ouest de la Saskatchewan, qui, tout en comprenant la nécessité d'améliorer le transport ferroviaire au Canada, ne veulent pas que cela se fasse aux dépens des céréaliers de leur région. Par conséquent, ils demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuellement en vigueur pour le transport des céréales. Même s'ils sont conscients des autres problèmes posés par le transport du grain, ils veulent que le tarif du Nid-de-Corbeau soit maintenu, et c'est pourquoi je présente cette pétition cet après-midi, madame le Président.

**M. Rod Murphy (Churchill):** Madame le Président, je présente une pétition signée par des gens du Pas, au Manitoba, localité située en bordure de la ligne de chemin de fer conduisant au port de Churchill. Ils expriment également leurs inquiétudes au sujet des changements proposés au tarif du Nid-de-Corbeau. Dans leur pétition, ils demandent le maintien du tarif actuel et expriment le désir de voir le gouvernement investir de l'argent dans les chemins de fer, acheter des actions dans le CP et veiller également à ce qu'il n'y ait pas de tarif variable qui ferait beaucoup de tort au port de Churchill et qui lui porterait sans doute un coup fatal.

**M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke):** Madame le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom d'un grand nombre d'habitants de Pelly et Arran, en Saskatchewan. Ils déclarent que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982 et que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, et les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada. Ils demandent humblement au Parlement de ne pas modifier le tarif statutaire actuellement en vigueur pour le transport des céréales.